



## AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, que le conseil municipal procédera, lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2026 à 19h30, tenue dans la salle du conseil située au 2215, boulevard Valcartier, à l'étude de la demande de dérogation mineure suivante :

### 1.1. Dérogation mineure – 64, rue John-Neilson – lot 6 525 056

La demande vise à autoriser, pour le lot 6 525 056, la délivrance d'un permis de construction d'un garage détaché d'une superficie de 87,3 mètres carrés, alors que le tableau 8 de l'article 6.2 du Règlement de zonage n° 262 prescrit une superficie maximale de 85 mètres carrés.

L'acceptation de la demande permettrait de rendre le garage détaché existant conforme à la réglementation.

Toute personne intéressée par cette demande pourra se faire entendre par le Conseil lors de la séance susmentionnée.

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 19 JUIN 2026.

Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public concernant la demande de dérogation mineure pour le lot 6 525 056 le 19<sup>e</sup> jour du mois de juin 2026 aux endroits suivants :

- L'Hôtel de Ville de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier  
2215, boulevard Valcartier, Saint-Gabriel-de-Valcartier
- Site internet de la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Valcartier

DONNÉ À SAINT-GABRIEL-DE-VALCARTIER CE 19 JUIN 2026.

Heidi Lafrance, Directrice générale/Greffière-trésorière